

**IDENTIFICATION**

- Bien proposé** : Les parcs archéologiques d'Angkor, Roluos et Banteay Srei
- Lieu** : Province de Siem Reap
- Etat partie** : Cambodge
- Date** : 22 septembre 1992

**DESCRIPTION ET HISTOIRE**

Au début de 9ème siècle, les deux états qui constituent le Cambodge actuel furent réunis par Jayavarman II qui posait ainsi les fondations de l'Empire Khmer qui fut pendant près de cinq siècles le plus puissant pouvoir de l'Asie du Sud-Est. Pendant quelques années, la Cour a résidé au centre du Cambodge, au nord du Tonle Sap (Le grand Lac), là où un demi-siècle plus tard, le fils de Yasovarman fit édifier Yasodhapura, qui restera la capitale permanente de l'Empire Khmer jusqu'au 15ème siècle. Plus tard, cette ville recevra le nom d'Angkor (du Sanskrit "nagara" qui signifie capitale).

La première capitale fut Hariharalaya, à la place actuelle de Roluos. Cette première capitale respectait la forme classique des capitales khmères; elle comprenait certains éléments fondamentaux dont une muraille défensive avec un fossé et en son centre le temple de l'état construit en brique ou en pierre et le palais construit en bois. Les grands dignitaires de l'Empire se faisaient également construire, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte, des temples dédiés aux divinités hindous en particulier à Shiva.

On y trouvait aussi un grand nombre de constructions laïques presque toutes en bois et elles aussi soit à l'intérieur soit à l'extérieur de l'enceinte. "Bakong", temple de l'Etat à Roluos et "Preah Ko", temple à la mémoire des ancêtres royaux furent édifiés vers 880. Le grand réservoir, autre trait caractéristique des capitales khmères, fut ajouté une décennie plus tard avec en son centre un troisième temple d'état "Lolei".

Yasodhapura a été construit au nord-ouest de Roluos sur la colline de Phnom Bakang. L'enceinte y est carrée, chaque côté mesure 4 kilomètres, on y trouve également un réservoir qui mesure 7 kilomètres, sur 1,8 kilomètre, il est maintenant dénommé le "Barai oriental". Le temple de l'Etat a été érigé au sommet de la colline de Phnom Bakang vers l'an 900.

Après une courte période pendant laquelle la capitale khmère fut transférée à Koh Ker à quelques kilomètres au Nord-Est d'Angkor, la seconde capitale d'Angkor même a été construite pendant les années 960 et suivantes par Rajendravarman, le temple d'Etat étant à Pre Rup. Cet empereur fit également réaliser un autre temple le "Nebon oriental" situé sur une île artificielle au centre du "Barai oriental". Le gourou de Rajendravarman a fait construire le charmant temple de Banteay Srei à environ 25 kilomètres au Nord-Est d'Angkor.

Le fils de Rajendravarman, Jayavarman V délaissa le site de Pre Rup pour une autre dont le temple d'Etat édifié à Ka Tev fut consacré aux environs l'an 1000. Peu après, Jayavarman fut renversé par Suryavarman I à qui l'on doit les remarquables fortifications autour du Palais Royal et du temple de l'état "le Phimeanakas" ainsi que la construction du grand "Batai occidental" dont les dimensions atteignent 8 kilomètres sur 2,5 kilomètres. En 1050, son successeur fit édifier un nouveau temple d'état encore plus impressionnant le "Baphuon", au nord du précédent.

Les dirigeants suivants laissèrent peu de traces de grands monuments et ce n'est qu'avec Suryavarman II, en 1113, que recommença une autre grande période de construction. Ce souverain est à l'origine de toutes les plus imposantes constructions khmères - Angkor Vat, situé à l'intérieur d'une grande enceinte et dédié à Vishnu, Thomannon et Chau Say Tevoda.

La mort de Suryavarman II aux environs de 1150 fut suivie d'une période de frictions internes et de pressions externes qui culminèrent en 1177 avec la destruction d'Angkor par les Chama. La situation fut redressée par Jayavarman VII qui célébra ses succès militaires en créant une autre capitale Angkor Thom et en initiant une politique de constructions d'une ampleur encore jamais atteinte. Son temple d'état est la tour "Bayon" dédiée à Bouddha et parmi les autres monuments du règne de Jayavarman VII on peut citer Ta prohm, Preah Khan, Ta Som et Banteay Srei.

La magnificence de cette capitale était telle qu'aucun des successeurs de Jayavarman VII ne jugea bon de la remplacer. Aucun non plus ne décida, entre la mort de Jayavarman vers l'an 1200 et la fin de l'Empire khmer dans la première moitié du quinzième siècle, d'ajouter le moindre grand monument à l'ensemble existant.

Le groupe d'Angkor qui comprend Roluos et Banteay Srei doit être considéré comme un tout dont la construction s'étale sur quelque trois siècles. Des chefs d'œuvres tels le "Bayon" et "Angkor Vat" doivent être vus dans leur contexte et associés aux temples et aux autres constructions en particulier le grand réservoir. Il est également essentiel de prendre en

considération que cette région de jungle entre les divers monuments de briques et de pierres constitue une réserve de trésors archéologiques d'une extrême importance pour l'étude et l'interprétation de la culture khmère. Le système d'irrigation de toute la région, qui fonctionnait à partir des grands réservoirs et sur lequel reposait toute l'infrastructure économique des diverses capitales khmères est un autre élément qui confère une qualité exceptionnelle à l'ensemble d'Angkor.

### **AUTHENTICITE**

L'authenticité des monuments est indiscutable. Cependant, quelques commentaires sont nécessaires quant à certaines mesures de restauration et de conservation qui ont été effectuées depuis 1907, année où l'Ecole Française de l'Extrême Orient (EFEO) a été chargée de la surveillance de ces monuments.

Au cours de la première phase de l'intervention de l'EFEO, la majeure partie des travaux a consisté à mettre en place une structure de soutien sur les éléments les plus menacés (en plus du travail de destruction de la végétation et de prise en charge des conséquences de cette opération). L'étalement initial en bois résista peu à l'humidité et aux termites ; il fut donc remplacé par un étayage de béton armé ; ce matériau fut également utilisé pour remplacer certains éléments manquants comme par exemples des linteaux. Des barres, des plaques et des bandes d'acier furent mises en place comme renfort.

Une visite à Java en 1933 du Conservateur d'Angkor, Henri Marchal, conduisit à l'adoption du principe d'anaslylosie ??? qui était très souvent utilisé par les hollandais. Ce principe a été appliqué pour le démontage suivi d'une reconstruction totale de certaines structures associée à l'utilisation interne de béton armé. Les déficiences structurelles furent également résolues en remplaçant certains blocs de pierre d'origine abimés par d'autres choisis dans l'immense stock trouvé sur place. Ces mesures de restauration se poursuivirent jusqu'aux soulèvements politiques de 1972.

Entre 1972 et 1989, aucun travail de conservation n'a été réalisé à Angkor. Les monuments se trouvèrent à nouveau abimés en premier lieu par une végétation envahissante et aussi par quelques traces de balles provenant des opérations militaires.

En 1989, l'Enquête Archéologique Indienne commença une campagne de trois ans à Angkor Vat. Les premières interventions visèrent à dégager la végétation (en ayant recours au feu), puis à réparer et à nettoyer les pierres avec des brosses en bambou rigide et de l'eau. Quelques travaux ont également été entrepris par le PKZ, organisme polonais de conservation des

monuments. En outre, un programme de nettoyage et de répertoriage du temple de Preah Kahn soutenu par le Fonds Mondial des Monuments et supervisé par des spécialistes britanniques a commencé en novembre 1992.

Les interventions successives n'ont pas eu d'incidence sur l'authenticité générale des monuments qui constituent l'ensemble d'Angkor. Elles sont discrètes et ne perturbent en rien l'impression produite par les monuments pris individuellement. Il est possible de prouver que ces interventions sont infiniment moins gênantes que celles qui ont été effectuées sur certains monuments déjà inscrits à la Liste du Patrimoine Mondial.

## **GESTION ET PROTECTION**

### **Juridiction et administration**

L'obstacle majeur à l'inscription de l'ensemble d'Angkor à la Liste du Patrimoine Mondial n'est autre que la situation politique actuelle du Cambodge. Les Accords de Paris du 23 octobre 1991 ont conduit les quatre factions à devenir membres du Conseil National Supérieur (SNC) aux côtés du Prince Norodom Sihanouk à la tête de l'Etat. Les autorités actuellement au pouvoir sont assistées de l'UNTAC (Autorité des Nations Unies pour la Transition au Cambodge) avec pour mission de préparer la mise en place d'un gouvernement totalement démocratique.

La protection des monuments (dont Angkor) est confiée à la responsabilité du Ministère de la Culture. Cependant, la situation politique encore incertaine actuellement et les difficultés de communication entre Phnom Penh et Siem Reap auxquelles viennent s'ajouter le trop petit nombre de personnels correctement formés à tous les échelons, explique la gestion minimaliste de l'ensemble d'Angkor.

La situation est exacerbée par l'absence totale de législation pour la protection des antiquités au Cambodge ou d'un organisme ou agence adéquatement constitué et responsable de la protection du Patrimoine. Un projet de Résolution pour la protection de la propriété culturelle a été préparé par un avocat international, M. Ridha Fraou, à la demande de l'UNESCO. Ce projet couvre les points fondamentaux tels que la protection, l'enregistrement, la classification de la propriété des monuments culturels, le commerce des biens culturels, les découvertes dues au hasard et les règles relatives aux fouilles archéologiques. Il prévoit également la création du "National Heritage Protection Agency" (NHPAC - agence pour la protection du patrimoine national) entité responsable et compétente pour la mise en application de ces résolutions. Les résolutions sont en ce moment (nov 1992)

étudiées par le SNC mais elles ne devraient pas être adoptées et promulguées avant le début de 1993.

Une fois la NHPAC créée, cette agence se trouvera dans une situation difficile en raison du manque de personnels compétents. Des cours de formation en architecture et archéologie sont actuellement dispensés à l'Université des Beaux-Arts de Phnom Penh mais la Faculté d'Archéologie manque cruellement de professeurs et de fonds. De brèves formations de terrain en techniques de fouilles et de conservation sont offertes sur place à Angkor par l'Université Sophia de Tokyo, mais le premier groupe de diplômés sera d'une valeur limitée au moins pendant les premières années. Il est indispensable qu'aux termes d'accords multilatéraux ou bilatéraux, des personnels spécialisés dans les opérations de terrain et la formation ainsi que des projets d'infrastructure (inventaire, administration générale, logistique) soient mis à la disposition du NHPAC .

### **Protection**

L'ensemble d'Angkor, objet de cette nomination fait partie d'un programme beaucoup plus vaste le "Zoning and Environmental Management Plan" (ZEMP) financé par l'UNDP et qui concerne toute la région. Les gouvernements de Hongrie et de Suède ont également proposé de participer au financement de ce programme de protection. Le ZEMP a pour mission d'élaborer un plan global de gestion du site et de son environnement portant sur les 300 km<sup>2</sup> du Parc Archéologique d'Angkor. Ce plan global inclura une stratégie de gestion à long terme des ressources naturelles du Parc (eau, terres, flore, faune) qui soit raisonnable et acceptable du point de vue de l'environnement. Il devra prévoir aussi la mise en place d'une structure réaliste destinée à intégrer le Parc Archéologique d'Angkor dans une politique de développement de la région de Siem Reap (en tenant compte de l'impact touristique, de la création d'emplois, et du zonage des terres) et l'élaboration d'un cadre juridique ainsi que les lignes directrices nécessaires à sa mise en œuvre.

En attendant que ce plan soit terminé (d'ici à juin 1993), aucune zone tampon n'a été proposée pour Angkor, Roluos et Banteay Srei. Pour ce qui est d'Angkor, les limites du site, telles qu'elles sont précisées pour son éventuelle inscription à la Liste du Patrimoine Mondial, sont les mêmes que celles du Parc Archéologique. Celles des deux autres sites ont été proposées par les représentants cambodgiens lors de la 2<sup>ème</sup> Table Ronde sur la Protection des Monuments du Cambodge qui s'est tenue à Paris en septembre 1991.

Ces limites doivent être considérées comme minimales. Des études aériennes et au sol font apparaître qu'une surface bien supérieure est riche au plan archéologique. Les constructions non-religieuses des capitales kmères sont presque toutes en

bois et ont, de ce fait, presque totalement disparues. Prospection et fouilles devraient apporter des informations sur l'urbanisme et l'architecture domestique d'une période dont on ne sait à peu près rien ; elles devraient également fournir plus de renseignements sur le système d'irrigation à la fois vital au plan économique et innovant au plan technologique que les dirigeants Kmers avaient mis en place.

### **Conservation**

Pour ce qui est de la conservation, les monuments de l'ensemble d'Angkor révèlent une série de problèmes.

Le premier problème et sans doute le plus crucial concerne l'hydrologie de la région. Le remarquable système d'irrigation créé par les constructeurs de la capitale d'Angkor a permis la stabilité hydrologique de toute la région. L'arrêt de son utilisation et de son entretien à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle a conduit à un profond dérèglement : le sous-sol exposé de façon récurrente à la mousson a généré des violentes fluctuations des nappes aquatiques qui à leur tour ont provoqué un affaiblissement des couches sablo-argileuses en particulier sous les bâtiments les plus grands tels le Bayon et Angkor Vat. L'une des tâches les plus urgentes consiste à réaliser une étude de l'hydrologie, de la géologie et des sols de la région dans le but de reconstituer un système proche de celui mis en place par les souverains Kmers.

En relation directe avec le problème précédent, la pénétration par capillarité de l'eau dans les monuments. Cette pénétration, associée aux variations thermiques et à l'action des lichens et mousses mettent en danger la survie des éléments de maçonnerie en particulier ceux en granit fin rose, principal matériau de construction des plus importants bâtiments comme Angkor Vat et le Bayon. La "maladie de la pierre", qui résulte de la concentration de sels délétères à l'intérieur des pierres après évaporation de l'humidité dégagée par le sol, est largement répandue. La latérite, le "Grauwacks" et même la brique utilisés à d'autres endroits ont moins souffert.

De plus, les récents nettoyages et travaux de restauration en particulier à Angkor Vat réalisés au moyen de brosses dures et d'eau en grande quantité ont eu un effet désastreux sur certaines structures.

Le type de constructions que l'on trouve à Angkor avec des murs double face et un garnissage de sable deviennent très vulnérables quand le revêtement protecteur a disparu ou qu'il est décapé. Les eaux des pluies pénètrent au cœur de la pierre

avec pour résultat d'entraver le système d'écoulement prévu à l'origine et donc de provoquer une grande instabilité.

Les structures sont également menacées par la croissance de la végétation. La méthode de construction à pierres sèches facilite la pénétration des racines (phénomène rendu encore plus facile et donc fréquent par les éboulements et aussi par les réparations effectuées en béton armé qui rend plus difficile l'évacuation de l'eau au niveau des joints de maçonnerie). Les grands arbres - croissance de leurs racines ou mouvement de leurs branches sous l'effet du vent quand ils sont vivants ou encore pourrissement quand ils sont morts - sont responsables de graves dégâts physiques (de nombreux exemples existent à Ta prohm et Preah Khan).

D'autres problèmes structurels résultent de l'emploi de blocs de pierre cubiques sans jointement. Ainsi, de nombreuses fissures verticales sont apparues laissant la voie aux infiltrations d'eau jusque dans le cœur de la pierre et la croissance végétale y est donc facilitée.

Pour finir, on trouve les dommages occasionnés par les interventions humaines. Fort heureusement, les monuments ont peu souffert pendant les guerres qui ont ruiné le Cambodge pendant plusieurs décennies. En revanche les travaux de restauration faisant usage de techniques malencontreuses sont à l'origine de dégâts bien plus importants : utilisation de béton armé, nettoyages à l'eau trop abrasifs. Certains bas-reliefs et autres éléments décoratifs ont été très abimés par les pillards qui ont arrachés ce qui pouvait être vendu sur les marchés internationaux des objets d'art. Dans la mesure où il n'existe pas de mesures de surveillance adéquates, le pillage continue.

Aucune des menaces qui pèsent sur le site n'est insurmontable mais toutes exigent la mise en œuvre systématique et prioritaire de techniques de conservation modernes par une entité correctement organisée au service des antiquités.

## **EVALUATION**

### **Caractéristiques**

Il n'y a aucun doute quant à l'éligibilité de l'ensemble d'Angkor pour son inscription à la Liste du Patrimoine Mondial. Il a même été avancé que l'absence d'Angkor sur la Liste du Patrimoine Mondial remet en question la valeur de cette liste.

L'influence de l'architecture religieuse kmère sur les techniques et les styles de construction des temples est considérable. On la perçoit dans toute l'Asie du Sud-Est surtout en Thaïlande et au Laos. En outre, les monuments d'Angkor donnent une illustration de la grandeur de l'Empire Kmer au sommet de sa gloire.

Cet ensemble a aussi une grande valeur au plan social et économique. La configuration des capitales successives témoigne du haut niveau d'organisation sociale à l'intérieur de l'Empire Kmer, caractéristique que le système d'irrigation hautement élaboré met aussi en évidence.

### **Observations supplémentaires**

Une fois les difficultés politiques qui secouent le Cambodge auront été résolues, on peut craindre que le tourisme et les revenus conséquents qu'on en attend ne constituent une très grave menace pour les monuments qui composent Angkor. L'augmentation du nombre des installations à vocation touristique (hotels, restaurants, boutiques, aéroports, parcs de stationnement de voitures ...) à proximité des monuments pourrait avoir un impact catastrophique si aucune réglementation ne les maintient pas à une distance raisonnable des sites visités. Ce risque doit être considéré en priorité pour éviter une dégradation irréparable des sites ; des zones tampon et les règlements qui y seront appliqués doivent être définis. Déjà, un restaurant a été construit sur la rive sud du "Barai-oriental" et les habitations gagnent vers le nord donc vers les monuments depuis Siem Reap.

La majeure partie des travaux de conservation entrepris à Angkor depuis 1931 ne s'inscrit pas dans la philosophie de l'ICOMOS telle qu'elle a été définie dans la Charte de Venise et dans les documents qui s'y rapportent. Il est essentiel qu'à l'avenir, l'utilisation intensive du béton soit proscrite de tous les programmes de travaux et que les traitements de nettoyage des pierres prennent en compte les caractéristiques non seulement de la pierre mais aussi des conditions ambiantes. Il est également fondamental d'adopter des normes et des méthodes ayant fait leur preuves et de les intégrer à une politique de conservation de l'ensemble d'Angkor.

## RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Nous recommandons que la procédure d'inscription de l'ensemble d'Angkor sur la Liste du Patrimoine Mondial repose sur les critères i, ii, iii et iv.

- **Critère i** : L'ensemble d'Angkor présente l'art Kmer depuis ses débuts au 9<sup>ème</sup> siècle jusqu'à son terme au 14<sup>ème</sup> siècle avec en particulier un grand nombre de chefs-d'œuvre artistiques - Angkor Vat, le Bayon, Banteay Srei -

- **Critère ii** : L'influence de l'art Kmer tel qu'on le voit à Angkor est perceptible dans la plus grande partie de l'Asie Sud-Est ; on voit le rôle fondamental qu'il a joué dans l'évolution particulière de cette région.

- **Critère iii** : L'Empire Kmer s'est étendu entre le 9<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> siècle sur la majeure partie de l'Asie du Sud-Est ; il a eu une influence très formatrice sur l'évolution politique et culturelle de ces régions. Cette civilisation nous a laissé un grand nombre de constructions religieuses de briques et pierres.

- **Critère iv** : L'architecture Kmère a évolué à partir de celle du sous-continent indien dont elle s'est rapidement démarquée au fur et à mesure qu'elle développait ses propres caractéristiques dont certaines ont muri de façon libre et d'autres en s'inspirant des traditions culturelles voisines. Il en est résulté un horizon artistique totalement nouveau dans les domaines de l'art et de l'architecture orientaux.

Nous recommandons enfin qu'il soit procédé à l'inscription finale du site d'Angkor à la Liste du Patrimoine Mondial après que le Comité ait obtenu satisfaction sur les points suivants :

- a. Adoption au Cambodge d'une loi générale pour la protection des monuments ;
- b. mise en place d'une agence pour la protection des monuments disposant de personnels compétents et de moyens suffisants et ayant commencé à agir efficacement ;
- c. réexamen des limites du site du Patrimoine Mondial à la lumière des résultats de l'étude du ZEMP de l'UNDP ;
- d. définition (également à la lumière de l'étude du ZEMP) de zones tampon gérables de façon positive ;

- e. mise en place d'un système efficace pour la surveillance et la coordination des divers projets internationaux existants et à venir pour la conservation et la prospection dans la région d'Angkor.

Après élaboration et acceptation du projet de rapport de l'UNDP, une mission de l'ICOMOS se rendra au Cambodge pour procéder, à une date future appropriée, à une évaluation du degré de réalisation des conditions ci-dessus.

ICOMOS, 16 novembre 1992